

## Réunion sous-régionale sur le thème :

### « Intégration régionale et coopération internationale dans la zone CEDEAO : le rôle des Organisations d'Employeurs »

25-26, février 2003

## CONCLUSIONS

Ouagadougou a abrité les 25 et 26 février 2003 la réunion des organisations d'employeurs de la CEDEAO sur le thème : « Les organisations d'employeurs de la CEDEAO face aux défis de l'intégration régionale et de la coopération internationale ».

A cette occasion, les participants ont par leurs contributions mis l'accent entre autres sur les trois domaines stratégiques suivants :

- A. L'intégration ouest-africaine face au nouveau contexte mondial**
- B. La PME ouest-africaine face aux défis de l'intégration et de la globalisation**
- C. Le rôle des organisations d'employeurs dans l'intégration ouest africaine.**

### **A. L'intégration ouest-africaine face au nouveau contexte mondial**

Les différents changements qui ont affecté le monde durant les dernières décennies ont conduit à une restructuration du monde. La nature des intervenants et acteurs, des règles du jeu et de la configuration des espaces ont subi une profonde évolution.

Cependant, contrairement à une certaine vision, cette évolution ne se fait pas de façon uniforme dans le sens d'une économie mondiale intégrée et équilibrée. Au contraire, les tendances semblant dominer révèlent un immense déficit dans la mesure où les bénéfices réels induits par la globalisation échappent toujours à une très large majorité. De ce fait, le sentiment d'une très mauvaise distribution des opportunités se répand de plus en plus.

Dans ce contexte, la régionalisation et le renforcement de groupes économiques de taille adaptée semblent constituer la voie la plus pertinente pour pouvoir tirer profit des opportunités de la globalisation et minimiser les risques qui en découlent.

Particulièrement depuis les années 80, l'expression institutionnelle de la régionalisation est devenue présente aussi bien dans la théorie que dans la pratique

économique et ce afin de pouvoir répondre aux défis et opportunités résultant de la mondialisation et de la libéralisation des échanges.

### **Nécessité de la prise en compte de la compétitivité comme élément de l'intégration ouest-africaine**

Les études économiques réalisées jusqu'à présent en matière d'impact de l'intégration régionale sur les économies nationales démontrent l'obtention de gains économiques sous la forme des résultats suivants:

- Augmentation du niveau d'efficacité de production due aux économies d'échelles et à la spécialisation
- Allocation efficiente des ressources due à l'élimination des barrières commerciales
- Amélioration des termes de l'échange engendrée par l'accroissement du pouvoir du marché
- Création des conditions favorables à la concurrence engendrant une meilleure efficacité économique
- Augmentation des revenus et stimulation de la croissance économique

Certes, ces gains ne sont pas évidents et uniformes pour l'ensemble des pays de la CEDEAO. En effet, ils dépendent des caractéristiques propres à chaque pays et des effets de distribution entre les pays et à l'intérieur de chacun d'eux.

L'obtention des résultats précités provient non seulement de la mise en place effective d'une zone de libre échange ouest-africaine, mais principalement d'une formule de marché commun qui suppose la libre circulation des capitaux, de la main d'œuvre et permettant la fluidité des activités des entreprises à travers les frontières des différents pays membres. Ce qui aboutit concrètement à la promotion de la compétitivité grâce aux effets conjugués des avantages résultant de l'intégration régionale.

### **L'intégration régionale ouest-africaine face à la régionalisation de l'économie mondiale**

L'économie mondiale, elle aussi se régionalise. La Communauté européenne qui constitue un partenaire commercial incontournable de l'Afrique de l'Ouest s'est élargie et approfondie. En réaction à cette transformation, se conclut l'accord de libre échange nord-américain ALENA. D'autre part, le Japon et quelques pays émergents semblent bien coordonner leur stratégie dans la région sud-est asiatique. Les pays du golfe quant à eux renforcent leur coopération dans divers domaines notamment économiques.

L'expression concrète du développement de la régionalisation est constituée par la forte croissance du commerce intra-régional comparée à celle du commerce international et par la hausse du commerce intra-zone dans le commerce global de chaque région.

Quand aux investissements directs étrangers (IDE), ils sont en train de suivre la même évolution. Ainsi, les flux financiers se composent principalement de 3 catégories distinctes ayant chacune son propre rythme et sa propre trajectoire : les flux intra-régionaux, les flux inter-régionaux et les flux avec le reste du monde.

Actuellement, l'essentiel des flux circulent soit à l'intérieur des 3 grandes zones (EU, Amérique du Nord, Japon), soit entre elles (environ 80% des IDE, des échanges commerciaux et aussi des transactions financières). Le dernier rapport de la CNUCED indique que l'Afrique reçoit 2% de l'investissement mondial, alors qu'elle représente 12% de la population mondiale. Selon une étude réalisée par la Banque Mondiale sur « les perspectives d'investissement des firmes internationales », l'Afrique arrive en dernière position dans leurs intentions d'investissement. De plus, les investissements réalisés se concentrent surtout sur le pétrole, les produits agricoles et les ressources minières

Ces éléments montrent les avantages et la nécessité de la régionalisation dans l'acquisition de points de compétitivité dans l'économie mondiale.

Les organisations d'employeurs présentes ont également pu approfondir leur approche du Global Compact, du PRSP et de l'harmonisation des législations sociales dans le contexte de l'intégration régionale. Elles ont ainsi pu mieux appréhender dans quelle mesure le respect des droits et principes fondamentaux du travail dans le cadre du Global Compact leur offre un cadre structurel efficace de développement de la responsabilité sociale et de l'entreprise citoyenne. Les présentations et débats sur le PRSP leur ont permis d'augmenter leur compréhension de son intérêt quant à ses possibilités d'action sur le cadre macro-économique national. Quant à l'harmonisation des législations sociales, les Organisations d'employeurs semblent réservées sur cette initiative qui doit en tout état de cause tenir compte des spécificités nationales et être conduite avec les partenaires sociaux dans chaque pays.

## **B. La PME ouest-africaine face aux défis de l'intégration et de la globalisation**

Tous les protagonistes reconnaissent formellement, et les débats de ce séminaire le confirment, la nécessité de coordonner, de canaliser différents efforts d'assistance au développement des PME.

Une stratégie de promotion d'entreprise dans une perspective d'intégration régionale doit être enracinée sur une base solide de **promotion**, d'**innovation**, de **recherche/développement** et de **capacités de management** organisées autour d'institutions de formation à la gestion, reliées aux organismes professionnels d'employeurs et fertilisées utilement par leur appartenance à des réseaux régionaux et internationaux.

Dans ce cadre, un minimum de volontarisme doit être réintégré dans la politique économique. Le renforcement des organisations professionnelles peut permettre d'externaliser certains coûts et, par conséquent, de rendre les entreprises plus compétitives.

Tous les programmes actuels portent leurs efforts sur l'assistance à la création d'entreprises et sur les mécanismes d'assistance et de garantie. Ces mesures ne pourront être efficaces que si elles sont intégrées dans un cadre de référence plus global. En d'autres termes, les programmes de développements des entreprises deviennent sans effet s'ils ne s'intègrent pas dans un **cadre macro-économique intelligent**. Il est en effet difficile d'imaginer un développement soutenu des entreprises dans un environnement caractérisé par une profonde récession et une croissance négative.

La création de PME doit être intégrée pour répondre à un double défi. Il s'agit d'abord de répondre de manière efficace et rentable à une part significative de la demande régionale et locale. Il s'agit ensuite dans un contexte de globalisation de l'économie de concentrer des efforts sur un ou plusieurs créneaux sur lesquels la région peut développer un avantage compétitif pour les marchés extérieurs.

Pour permettre à la PME ouest-africaine de jouer son rôle de locomotive de l'intégration régionale, il est suggéré d'agir entre autres sur les facteurs suivants afin de réussir la mise à niveau indispensable pour le développement socio-économique durable :

- Promotion du dialogue social aux niveaux local, national et ouest-africain
- Améliorer la productivité des facteurs de production techniques et humains
- Favoriser l'ouverture et l'extension des marchés par des politiques rationnelles principalement à travers la libéralisation et la privatisation des activités marchandes
- Bâtir des schémas d'intégration économique cohérents, efficaces et durables
- Asseoir une bonne gouvernance fondée sur le respect des règles intangibles de transparence et d'équité et du respect du rôle de chaque acteur
- Création des conditions optimales pour attirer des capitaux en vue d'accroître le volume des investissements productifs, le développement de l'initiative privée, la création d'emplois décents et la lutte contre la pauvreté
- Mise en place et amélioration du fonctionnement des infrastructures de base nécessaires à l'exercice de l'activité économique
- Mise en place de stratégies de développement de ressources humaines fondées sur les compétences et l'employabilité
- Mise en place d'un cadre juridique pour faciliter, impulser et sécuriser les transactions dans le domaine des affaires.

### **C. Rôle des organisations d'employeurs dans l'intégration ouest-africaine**

Les éléments présentés ci-dessus relatifs aux gains potentiels de l'intégration ouest-africaine et au cadre stratégique de création et développement de la PME, démontrent l'importance du rôle dévolu au secteur privé en général et aux organisations d'employeurs en particulier. A ce sujet, l'action des organisations d'employeurs peut se situer à trois niveaux : au niveau gouvernemental, au niveau

des organisations d'employeurs ouest-africaines et au niveau des membres de chaque organisation.

### **Au niveau gouvernemental :**

Conscients du rôle essentiel du développement des relations économiques en général pour l'approfondissement des échanges commerciaux et du renforcement des opportunités de réalisation de projets productifs communs, les organisations d'employeurs des pays ouest-africains peuvent œuvrer pour la constitution de groupes de pression avec des objectifs bien définis pour veiller à ce que les engagements pris par les gouvernements pour lever les obstacles à la promotion des échanges ouest-africains soient respectés dans les délais impartis.

Les organisations d'employeurs doivent se considérer comme un levier puissant fortement concerné par les efforts d'intégration économique dans leur région. Elles doivent se mobiliser pour éviter les retards accusés dans la mise en vigueur des traités et protocoles, particulièrement ceux qui peuvent avoir une incidence directe sur le fonctionnement des entreprises et des opérateurs économiques du secteur privé. Elles doivent également veiller à la fiabilité et à la stabilité du cadre macro-économique à l'intérieur duquel évolue l'entreprise privée au niveau ouest-africain.

### **Au niveau des organisations ouest-africaine:**

Le rehaussement de la position de ces organisations peut passer par un certain nombre d'initiatives :

- Création d'une structure fédérative regroupant les organisations patronales des 15 pays de la CEDEAO. Cette structure sera fortement interpellée pour jouer un rôle d'explication plus actif dans les stratégies d'intégration fondées sur les échanges ouest-africains et en oeuvrant pour révéler le véritable potentiel d'accroissement de ces échanges et des opportunités « cachées » de partenariat et d'exploitation des « niches » productives : études sectorielles, enquêtes sur l'offre et la demande, etc. Cette structure patronale et régionale devra poursuivre et renforcer l'effort déjà initié pour permettre au secteur privé africain de jouer le rôle qui lui est dévolu dans le cadre des négociations entre l'Union Européenne et les pays ACP. Elle devra identifier et diffuser auprès des membres les différentes opportunités offertes par les institutions régionales et sous-régionales africaines dans le domaine de l'appui et du financement du secteur privé .
- Mise en place d'un forum d'entreprises, d'échanges et de dialogue se réunissant au moins une fois par an et toutes les fois que des échéances importantes pour l'avenir de la coopération et de l'intégration ouest-africaine l'exigent
- Meilleure coordination des activités du secteur privé ouest-africain dans le cadre des opportunités offertes à travers les accords de partenariat entre l'Union Européenne et les pays ACP

- Organisation du maximum de rencontres possibles entre les opérateurs économiques ouest-africains oeuvrant dans des créneaux qui présentent des opportunités d'affaires.

Il est évident qu'un projet d'intégration n'avance que s'il est porté par des groupes d'intérêt avec des stratégies à court, moyen et long terme.

### **Au niveau de chaque organisation patronale ouest-africaine:**

Tout projet d'intégration économique ouest-africain est lié, entre autres, à la vitalité des entreprises et à l'amélioration économique et sociale des pays de la région.

Dans ce cadre, le renforcement des organisations d'employeurs revêt une grande importance. Celles-ci pourront d'autant mieux remplir leur mission qu'elles accueilleront en leur sein le maximum de secteurs d'activités économiques et le plus grand nombre d'entreprises y compris celles opérant dans le secteur informel productif.

A ce niveau se manifeste le rôle des organisations d'employeurs en tant qu'outil de dynamisation et de modernisation des économies ouest-africaines, lequel rôle doit être sous-tendu par des stratégies nationales qui garantissent les conditions de concurrence loyale et de la transparence, ainsi qu'un approfondissement de la culture de la consultation et de la participation du secteur privé et son implication dans la définition et la mise en place des politiques économiques.

*Les participants adressent leurs remerciements aux autorités burkinabé qui ont bien voulu apporter un appui total à l'organisation de cette importante réunion ainsi que leurs félicitations au BIT, à l'OIE, à la FOPAO et au CNPB.*